

FORUM: PNUE

QUESTION : Lutter contre les changements climatiques, réduire la consommation d'énergie dans l'industrie et les transports

SOUJES PAR le Japon

L'assemblée générale,

Rappelant l'objectif et les principes du Programme des Nations Unies Pour l'Environnement et réaffirmant qu'elle a pour responsabilité la protection de l'environnement,

Se félicitant des efforts produits par le Japon concernant la pollution de son industrie notamment pour le recyclage post-production et la progression des énergies décarbonées, dans son processus productif,

Alarmé par le rapport du GIEC indiquant que dans le cas d'un réchauffement de 2 °C d'ici 2100, jusqu'à 18 % des espèces terrestres auront un risque élevé d'extinction,

Soulignant à nouveau l'initiative mondiale pour les économies de carburant (Global Fuel Economy Initiative) encourageant l'introduction de véhicules plus propres et plus économes en énergie dans les pays en développement et en transition,

Réaffirmant l'importance d'une transformation rapide des sociétés et particulièrement de l'urgence de transformer de manière systémique les secteurs de l'approvisionnement en électricité, de l'industrie, des transports,

Approuvant la volonté de l'Accord de Paris d'une initiative d'aide financière de la part des pays développés aux pays moins bien dotés et plus vulnérables face au réchauffement climatique, tout en encourageant les contributions volontaires des autres parties,

1. *Constate* avec préoccupation le rôle central de l'industrie et des transports dans le changement climatique, le gaz à effet de serre le plus abondant (deux tiers) étant le dioxyde de carbone (CO₂), largement produit de la combustion d'énergies fossiles (80% de la demande énergétique primaire dans le monde);
2. *Demande instamment* aux pays membres d'effectuer une réduction substantielle de l'utilisation globale des combustibles fossiles, le déploiement de sources d'énergie à faibles émissions, le passage à des vecteurs énergétiques de substitution, ainsi que l'efficacité énergétique et les économies d'énergie, et soutient donc la volonté du secrétaire général de l'ONU que les gouvernements, les organisations de la société civile et les entreprises accélèrent la transition écologique en augmentant les dépenses dans les énergies propres et l'efficacité énergétique à l'horizon 2030 ;

3. *Propose* aux pays membres d'encourager la création d'une alliance industrielle centrée sur le recyclage des matériaux inutilisés durant le processus productif et post-productif en échange d'un assouplissement des barrières tarifaires et non tarifaires dans les échanges internationaux ;
4. *Invite* les Etats membres à réduire la consommation d'énergies fossiles dans l'industrie qui en est très consommatrice en investissant dans les innovations de procédés et de produits pour créer une industrie plus verte et responsable ;
5. *Soutient l'appel de L'ONU à l'élimination progressive du charbon d'ici 2030 pour les pays de l'OCDE, et d'ici 2040 pour tous les autres ;*
6. *Exhorte* les pays membres au soutien des industries utilisant des ressources fossiles en les accompagnant dans une transition écologique tel que la proposition de l'ONU de réorienter des subventions aux énergies fossiles vers des investissements dans les énergies renouvelables ;
7. *Convaincu* par la nécessité de lutter contre le réchauffement climatique en mettant en œuvre des normes et des taxes dans les pays membres pour inciter les acteurs privés à réduire leur bilan carbone.

Décide de rester activement saisi de la question